

Suite des vélorutions de juin et septembre 2023

Des aménagements à faire et un plan vélo à mettre en œuvre

Le lundi 27 novembre 2023, nous avons été reçus par Mr Claude Rincé, 1^{er} adjoint au maire de Treillières et Mme Caroline Boyas, responsable des services techniques pour leur faire part de toutes vos remarques faites lors des deux vélorutions.

Nous avons également plaidé pour un plan vélo (voir ci-dessous) avec une mise en place de panneaux directionnels et information des distances entre les différents villages et le bourg.

En 2024 nous continuerons à promouvoir les déplacements à vélo en vous proposant d'autres vélorutions à la découverte de notre commune.

Des aménagements à faire...

Suite à notre demande de rendez-vous, les services nous avaient demandé de fournir la liste des points pour pouvoir les étudier en amont.

Avant d'entrer dans le détail des améliorations souhaitées, nous avons rappelé que notre but était d'encourager la pratique du vélo sur des courtes distances dans la commune et pour cela de rendre ces déplacements praticables et sécurisés.

Nous avons échangé sur tous les points listés ci-dessous, les réponses de Mr Rincé sont en italiques.

* Au niveau de la piscine, rupture de continuité de la piste cyclable venant de Grandchamp

Oui, on peut faire quelque chose mais quand on l'a emprunté une fois on sait par où passer

* Rondpoints à sécuriser (poste de Gesvre, super U, Place de la Liberté)

Faire des marquages d'une autre couleur à un coût trop élevé

* Poteaux en bois aux extrémités de la voie verte : dangereux, difficile de passer avec un vélo cargo ou équipé de sacoche

Les écartements entre les poteaux sont aux normes PMR

* Sur la RD537, créer une piste cyclable entre le Rpt du Super U et poste de Gesvre

Des travaux sont programmés sur tout le secteur de la ZAC de la Belle Etoile, le bvd en fera partie. En attendant, un cheminement sécurisé sera fait en 2024

* Piste impraticable rue des baleines (dans la descente avant le pont des marais)

Investissement de 30 000€, ce sera fait en même temps que la piste cyclable réalisée par la CCEG entre la Ménardais et Ragon.

* Stop rue des coteaux : le rendre plus visible pour les voitures

A étudier

* Au sortir du chemin de la combe, mettre un feu rouge à commande manuelle pour sécuriser la traversée des piétons et vélos

Cela peut être étudié, pas prévu pour l'instant et un feu à commande manuelle coûte cher

* Enlever les bordures de trottoir aux intersections pistes cyclables/routes

Il nous est demandé de recenser les bordures à rogner

* Fin de la piste cyclable à la Ménardais en direction du bourg : mettre un panneau signalétique pour rejoindre la piste par le chemin de la Combe

On va regarder pour faire quelque chose

* Mettre des abris vélos devant A. Vincent

* Rue E. Sebert : pas de panneau 30, pas de piste cyclable, contournement du parking rue trop étroite, virage dangereux

Pour ces deux points, une étude de réaménagement du secteur est en cours

* Piste cyclable à Ragon vers rue de la Gouerie mal indiquée

A voir ce qui peut être fait

* Continuité du chaucidou route de Sucé/Erdre jusqu'à l'intersection de la route

de La Chapelle/Erdre

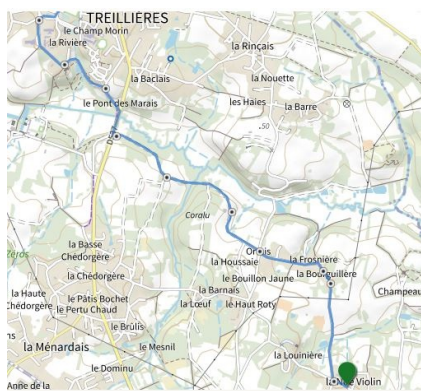
On n'en voit pas l'utilité

- * Revoir le revêtement des chemins (En stabilisé comme entre Casson et Sucé/Erdre)
 - * Aménager les liaisons Cathelinière, Noë Violin, le Verger vers Ragon
 - * Raccorder les villages à la future piste cyclable unidirectionnelle de la RD 537
- Ces trois derniers points font partie du plan vélo que nous avons présenté.

Circuits du plan vélo

Outre les aménagements présentés ci-dessus, nous avons fait part de notre souhait que la commune s'engage dans une vraie promotion des déplacements à vélo en encourageant les cyclistes à emprunter les chemins ruraux interdits aux voitures mais avec l'indication explicite de la possibilité de la circulation vélo. Cela passe aussi par le fléchage des directions et des distances. Sans grands frais, un entretien ou une légère amélioration des revêtements sont sans doute possibles.

Ci-dessous les propositions que nous avons faites et que Monsieur Rincé « va regarder ».



Noë Violin - le Bourg 5 kms

Noë Violin - Ragon 3.1 kms



Muzon - le Bourg, 1ère option 5 kms



Muzon - le Bourg, 2ème option 4.7 kms



La Gréhandière - le Bourg, 1ère option 2.4 kms



La Gréhandière - le Bourg, 2ème option 2.7 kms



Nous suivre sur :

